

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
22 MAI 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Composition de la
Commission Locale du
Secteur Sauvigné**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 mai 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 23 mai 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 mai 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 22 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 mai deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUNET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avait donné procuration :

Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame TÉA à Madame de CIDRAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN

Secrétaire de séance :

Monsieur BATTISTELLI

N° DE DOSSIER : 14 D 02

OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DU SECTEUR SAUVEGARDE

RAPPORTEUR : Monsieur LEBRAY

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Lors du Conseil Municipal du 10 avril dernier, Monsieur LAMY, Monsieur LEBRAY et Madame DUMONT ont été élus titulaires au sein de la Commission Locale du Secteur Sauvegardé.

Conformément à l'article R. 313-20 du Code de l'Urbanisme, cette commission étant présidée de droit par le Maire, il convient d'élire un nouveau membre pour remplacer ce dernier au sein du collège des titulaires représentant le Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire Madame Mary-Claude BOUTIN, actuelle suppléante au sein de cette commission au poste de titulaire et d'élire Madame MACE comme suppléante.

La Commission Locale du Secteur Sauvegardé serait composée de la manière suivante :

Président de droit : Monsieur LAMY, Maire de Saint-Germain-en-Laye

Titulaires : Madame BOUTIN, Monsieur LEBRAY, Madame DUMONT

Suppléants : Madame MACE, Madame CERIGHELLI, Monsieur CAMASSES

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ÉLIT Madame Mary-Claude BOUTIN titulaire et Madame MACE suppléante au sein de la Commission Locale pour le Secteur Sauvegardé.

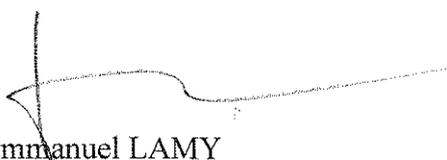
La composition de la Commission Locale du Secteur Sauvegardé est la suivante :

Président de droit : Monsieur LAMY, Maire de Saint-Germain-en-Laye

Titulaires : Madame BOUTIN, Monsieur LEBRAY, Madame DUMONT

Suppléants : Madame MACE, Madame CERIGHELLI, Monsieur CAMASSES

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye